

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interdépartementale des routes
Nord

Lille, le 12 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A16 | St-Folquin – Marck **Sens Dunkerque – Calais** **Travaux d'enrobés**

Dans le cadre de son programme d'entretien des chaussées, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) procédera à des travaux sur l'autoroute A16 entre les communes de St-Folquin et Marck, du dimanche 14 septembre – 21h au samedi 27 septembre – 7h.¹

Au cours de cette période, des restrictions de circulation impacteront le temps de parcours de l'usager de jour comme de nuit.

➤ La circulation s'effectuera sur une voie dans chaque sens sur environ 15 km.

- Sens Dunkerque – Calais, la voie en circulation sera basculée sur la voie rapide du sens opposé, en amont de l'aire de Saint-Georges-sur-l'Aa jusqu'au-delà de l'échangeur n°49 (Marck-Est).
- Sens Calais – Dunkerque, la circulation s'opérera sur voie lente uniquement, après l'échangeur n° 48 (Marck-Ouest) jusqu'au-delà de l'échangeur n° 51 (St-Folquin).

➤ Selon les zones concernées, la vitesse sera respectivement limitée à 110, 90, 70 ou 50 km/h et le dépassement sera interdit.

➤ Fermetures des échangeurs :

Dans le sens Dunkerque – Calais, les échangeurs suivants seront fermés :

- échangeur n° 51 St-Folquin – Gravelines (entrée et sortie)
- échangeur n° 50 Oye-Plage – Audruicq (entrée et sortie)
- échangeur n° 49 Marck-Est (sortie)

Pour pallier ces fermetures, des déviations seront mises en place :

- échangeurs n° 51 et n° 50 (entrées)

Les usagers en direction de Calais rejoindront l'échangeur n° 49 (Marck-Est) par le réseau départemental. Ils emprunteront la D218 en provenance de St-Folquin ou la D219 en provenance de Vieille-Église jusque la D940 en direction de Grand Fort-Philippe/Oye-Plage (D218) et Marck/Offekerque (D219)

- échangeurs n° 51, n° 50 et n° 49 (sorties)

Les usagers circulant sur l'A16 et souhaitant sortir aux échangeurs n° 51 (St Folquin – Gravelines), n° 50 (Oye-Plage – Audruicq) et n° 49 (Marck-Est), sortiront en amont à l'échangeur n° 52b en direction de Gravelines via la D11.

Ils emprunteront la D601 en direction de Grand Fort-Philippe/Oye-Plage. Ils poursuivront sur la

¹les dates sont communiquées à titre indicatif et peuvent varier en fonction du déroulement du chantier

D940 où ils récupéreront les destinations voulues :

- D218 pour l'accès à St Folquin
- D219 pour l'accès à Audruicq
- D940 pour l'accès à Marck.

Une déviation alternative consiste à se maintenir sur l'A16 vers Calais, de sortir à l'échangeur n°48 (Marck-Ouest) et de reprendre l'A16 dans le sens Calais-Belgique. Les usagers y retrouveront les sorties des échangeurs n° 49 (Marck-Est), n° 50 (Oye-Plage – Audruicq) et n° 51 (St-Folquin – Gravelines).

Sur place, des panneaux de déviation orienteront et jalonneront les différents parcours. Cependant, ces itinéraires de déviation restent à l'appréciation des usagers pour adaptation, en fonction de leurs origine et destination.

➤ Itinéraire de délestage :

Les usagers souhaitant éviter la zone en chantier de l'A16 pourront contourner l'axe par le réseau national et le réseau départemental, entre les échangeurs n° 31 (Boulogne-sur-Mer) et n° 53 (Loon Plage) de l'A16. L'itinéraire de délestage consistera depuis Boulogne-sur-Mer à emprunter successivement la RN42 et la D942 vers Saint-Omer puis la D943 vers Tilques et enfin la D300 vers Bourbourg.

En fonction de l'avancement du chantier, la zone de restrictions de circulation sera réduite à environ 9km et l'échangeur n° 51 sera réouvert (entrée et sortie).

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

Rappel à l'ensemble des usagers

A l'approche d'un chantier, vous devez :

- **réduire votre vitesse,**
- **respecter les consignes délivrées par les panneaux,**
- **respecter les distances de sécurité,**

afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.

Contact-presse

Service Communication

Tél: 03 20 49 61 27 - 03 20 49 63 48 – 03 20 49 60 39

communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr